

Edito



La rentrée des classes est toujours un moment particulier dans la vie d'une commune. Elle marque la reprise des services périscolaires réservés à nos enfants. L'école reprend vie après deux mois de petite hibernation, même si l'accueil de loisirs l'a un peu contrariée pendant son sommeil tant ce service communautaire a été fortement sollicité cet été.

Cette année, la rentrée prend un saveur un peu plus singulière. Nous avons terminé la précédente année scolaire avec une mauvaise nouvelle, celle de la fermeture de notre 10^{ème} classe. Mais la pugnacité de tous les acteurs, enseignants, parents d'élèves et élus, a permis de convaincre les services de l'inspection académique de finalement conserver, certes à titre provisoire, notre 10^{ème} classe pour toute l'année à venir.

C'est une victoire contre une logique mathématique, inadaptée lorsque l'on évoque l'avenir de nos enfants.

La période pré-électorale nous empêche, depuis le 1^{er} septembre 2019, d'être trop prolixes sur le bilan du mandat qui s'achèvera en mars 2020.

Pour autant, il est nécessaire de vous informer des travaux en cours concernant le renforcement et le renouvellement de la canalisation principale d'eau potable. Conscient que ces travaux occasionnent des nuisances, particulièrement pour ce qui concerne la circulation, je sais aussi pouvoir compter sur votre compréhension.

Ces travaux sont indispensables pour l'avenir de la gestion de notre eau potable. Le chantier devrait durer huit mois. Un peu de patience donc...

Je vous souhaite à tous une très belle rentrée.

Le Maire
Jacques PAOLETTI



> Fête de la Musique

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 h) ainsi que les samedis matin (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la Mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation : L'Imprimerie Médi6 - Contres - 02 54 52 41 00

MAIRIE :

Téléphone : 02 54 32 30 19

Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Enquête publique sur le PLUi du territoire ex-Cher à la Loire, le zonage d'assainissement de St-Georges-sur-Cher et du SIAAM

Du **16 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019**, se déroulera une enquête publique dont l'objet est le suivant :

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Territoire de l'ex-Cher à la Loire
- Zonage d'assainissement de Saint-Georges-sur-Cher
- Zonage d'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'agglomération de Montrichard

Consultation du dossier : pendant la durée de l'enquête, un dossier sera déposé au siège de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis et dans les Mairies de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard-Val-de-Cher, Pontlevoy, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon et Vallières-les-Grandes. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les pièces du dossier seront aussi disponibles via le site internet de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis (www.val2c.fr).

Observations, propositions ou contre-propositions : Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans les Mairies ci-dessus nommées ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet. Ces observations pourront également être adressées à l'attention de

M le Président de la commission d'enquête pour l'enquête publique unique (PLUi et zonages d'assainissement) :

- par écrit à : Communauté de communes Val-de-Cher-Controis 15A rue des Entrepreneurs 41700 Contres
- par mail à : enquetepublique@val2c.fr (adresse électronique dédiée ouverte du lundi 16 septembre 2019, 9h00, au vendredi 18 octobre 2019, 17h30).

En outre, la commission d'enquête représentée par l'un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans les communes désignées comme lieux d'enquête aux jours et aux horaires notés dans l'avis présenté à l'adresse suivante :

<http://www.saintgeorgessurcher.net/fr/actualite/198919/avis-enquete-publique-plui-territoire-ex-cher-loire-zonage-assainissement-st-georges-cher-siaam>

Pour consulter les éléments graphiques du PLUi ex-Cher-à-la-Loire, vous pouvez consulter l'adresse suivante :

<https://www.val2c.fr/grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal/lavancement-plui-cher-a-loire/>

La réunion à Saint-Georges-sur-Cher est programmée le samedi 21 septembre 2019, de 9h00 à 12h00, dans les locaux de la Mairie.

Travaux de raccordement du réseau d'eaux usées à la station d'épuration du SIAAM - Création d'un réseau d'assainissement au Port

Ce chantier important pour la commune s'achève. Il aura été rendu compliqué du fait de la configuration des rues, qui, si elles font le charme du hameau du Port, ne sont pas toujours très larges.

Les gros travaux de raccordement à la station d'épuration du SIAAM à Chissay-en-Touraine et la création des trois postes de refoulement sont quant à eux terminés.

Seuls restent maintenant les raccordements individuels aux différentes habitations concernées.

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence assainissement n'appartient plus à la commune.

Le SIAAM, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard, sera en effet votre interlocuteur direct.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet à l'occasion du prochain Bulletin Annuel de fin d'année.



Zone d'activités communautaire

Les travaux de la zone d'activités communautaire se terminent.

Très prochainement, les 7,5 hectares cessibles sur les 10 hectares aménagés seront disponibles pour accueillir les entreprises qui souhaiteront s'installer.

D'ores et déjà, de nombreux acteurs locaux ont fait connaître leur intention de réserver des terrains pour y établir leur activité.

La Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, maître d'ouvrage de cette opération, aura investi plus de 1,7 millions d'euros. Le développement économique est la première compétence de notre Communauté de communes.



Patrimoine et bâtiments

Financement de la restauration du puits de la Chaise de Saint-Georges-sur-Cher

Sur un précédent Écho de Saint-Georges, nous vous présentions le projet de restauration du « puits-pompe » de la Chaise : il sera démonté et reconstruit avec des pierres dures et pierres de tuffeau, le balancier de la pompe et les ferrures seront aussi retirés puis traités et réinstallés après avoir reçu un thermo-laquage noir. Une porte métallique y sera installée. Les quelque 8 m² autour du puits seront refaits en beaux pavés de pierre de Pontlevoy.

Récemment, la Fondation du Patrimoine nous a informé que notre demande de mécénat populaire pour le financement de la restauration du puits de la Chaise a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France et par le Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine.

Notre calendrier s'établit donc maintenant en 4 phases :

- Signature de la convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine.
- Mise en place des moyens d'information pour la population :
 - cet article dans l'Echo de Saint-Georges informe du suivi de cette opération de restauration ;
 - affiches dans les lieux publics et les commerces au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre 2019 ;



- distribution du dépliant de la Fondation du Patrimoine à tous les habitants de la commune avec l'Echo de St Georges de septembre 2019.

- Lancement officiel de la souscription le **12 octobre 2019** à 11 h 00 à la Mairie de Saint-Georges-sur-Cher.
- Début des travaux avant la fin de l'année 2019.

Le dépliant de la Fondation du Patrimoine, que vous trouverez avec cet Écho,

vous donne toutes les précisions utiles pour éventuellement réaliser un don, et bénéficier ainsi de la réduction d'impôts sur le revenu correspondante. Vous y trouverez le bon de souscription détachable et facile à remplir.

Le coût total des travaux est de 10 000 €. L'objectif de collecte est de 2 700 € au minimum pour profiter de l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine.

Le **12 octobre 2019**, à l'occasion de la cérémonie du lancement officiel de cette souscription, une urne sera placée pour que vous puissiez y déposer votre don (chèque) accompagné de son bon de souscription.

Vous pouvez évidemment contacter les services de la Mairie pour plus de renseignements.

Travaux de renforcement et de remplacement de la canalisation principale d'eau potable

Depuis le 26 août, les travaux visant à renforcer la canalisation principale d'alimentation en eau potable ont commencé.

Ils se réalisent selon un planning défini avec l'entreprise AQUALIA et notre bureau d'études ARCAMZO. La durée des travaux est estimée à 8 mois.

Inévitablement, ces travaux nécessiteront des interruptions de la circulation. Des déviations sont mises en place. Pendant toute la durée du chantier, les riverains pourront toujours accéder à leur domicile.

L'avancée des travaux s'effectuera donc en cinq phases pendant lesquelles la circulation sera perturbée voire impossible aux dates et secteurs suivants :

- Du 26 août au 29 septembre : début de la rue Gilbert Michel (depuis le Bourg) au carrefour avec la rue Mon Idée/Clément Bayard ;

- Du 30 septembre au 23 novembre : rue Gilbert Michel, du carrefour avec la rue Mon Idée/Clément Bayard à la Croix Pinault (carrefour avec la rue St Vincent) ;



- Du 25 novembre au 25 janvier 2020 : rue de la Liberté ;

- Du 27 janvier au 29 février : rue du Commerce ;

- Du 2 mars au 28 mars : rue du Poteaux aux Allets et aux Hauts Lieux.

Nous vous recommandons de suivre les déviations qui sont mises en place.

Les plans de sectorisation des travaux sont affichés en Mairie si vous souhaitez plus d'informations au sujet de ces travaux.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension et leur patience.

Ces travaux sont indispensables pour réduire les trop nombreuses fuites d'eau qui contrarient la qualité du service de distribution en eau potable et réduisent très fortement le rendement de production, alors même que l'eau est une ressource précieuse, et qui le deviendra de plus en plus.

A partir du 1^{er} janvier 2020, la commune ne sera plus compétente en matière d'eau potable. En effet, un regroupement est actuellement en cours de mise en place avec les syndicats d'eau potable de Montrichard et d'Ange-Pouillé-Mareuil.

Nous aurons l'occasion d'évoquer ce sujet à l'occasion du prochain bulletin annuel.

Travaux de rénovation et d'extension du hall sportif

Les travaux de rénovation du Hall Sportif avancent, avec toutefois un peu de retard.

Si la salle principale sera, à priori, terminée pour la fin du mois de septembre, les autres espaces, tels les vestiaires réservés au football, nécessitent encore quelques travaux lourds avant de passer aux finitions.

Pour autant, le Hall Sportif, profondément rénové et étendu sur plus de 300 m², permettra très prochainement à tous les usagers de pratiquer leurs activités dans de meilleures conditions.



Patrimoine

Le sentier « Patrimoine autour du Cher »

Le Cher est la colonne vertébrale évidente de notre territoire, de notre Vallée du Cher.

Et Saint-Georges-sur-Cher est intimement lié à son histoire, par la présence de son Port et des nombreuses traces, encore présentes, des activités vécues autour et sur cette rivière.



Aussi, la Municipalité a décidé de mettre en valeur cette histoire par la réalisation d'un sentier dédié : « le sentier Patrimoine autour du Cher ». La réalisation de ce sentier a été rendue possible grâce aux aides financières du FEADER (Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural), obtenues après la signature d'une convention avec la Région Centre-Val-de-Loire et le Groupe d'action local Leader du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. Cette aide importante (80% du montant total des dépenses) permet un financement supportable de la mise en valeur de notre patrimoine. En outre, ce sentier devrait participer au développement des offres touristiques sur les deux communes de Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine. En effet, cette réalisation est le fruit d'une collaboration avec nos voisins et amis de la commune de Chissay-en-Touraine.

L'équipe technique de la Municipalité a réalisé, au printemps 2019, une portion du sentier en diorite, qui s'étend de l'ancien camping jusqu'au moulin du Port. En juillet, les agents municipaux ont ensuite assuré la pose de tables, bancs et autres corbeilles tout au long du cheminement de ce sentier patrimoine.

De nombreux panneaux d'information ont été installés afin de développer les différentes étapes du parcours (4 grands panneaux, 14 pupitres, 1 panneau ludo-pédagogique localisé à l'écluse de Chissay et 19 bornes).

Ces éléments d'informations et de jalonnements formalisent une promenade qui va de l'ancien camping de Saint-Georges jusqu'au gué de la Graffinière (environ 4 km aller-retour). Cette promenade permet d'admirer la rivière et son barrage à aiguilles entourés par la nature verdoyante des deux rives du Cher, bordées au Sud par des maisons et jardins, les perrés et l'embarcadère du hameau du Port de Saint-Georges-sur-Cher et au Nord, côté Chissay-en-Touraine, par l'embarcadère, la maison éclusière et l'écluse.

L'inauguration du Sentier Patrimoine aura lieu le 28 septembre 2019 à 10 heures. Cette cérémonie commencera à l'écluse de Chissay et se terminera à l'ancien camping de Saint-Georges.

Ces mélanges, au fil des saisons, des patrimoines naturels et fluviaux, culturels et historiques sont des invitations aux loisirs et à la détente. Nous souhaitons que ces nouveaux aménagements soient des occasions nombreuses de promenades et autres pique-niques.

Ce sentier, situé en pleine nature, est fragile si on n'y fait pas attention. De nombreuses corbeilles sont disposées pour la propreté des lieux. Merci d'y déposer les déchets, les emballages vides, les mouchoirs et papiers, les canettes vides... Ces gestes éco-citoyens sont indispensables pour conserver et valoriser notre sentier Patrimoine, maintenir la beauté de notre Vallée du Cher, le charme du hameau du Port et la nature qui a ce pouvoir unique de nous apaiser.



Enfance - Jeunesse - Vie scolaire

Rentrée 2019-2020 : nous avons sauvé notre 10^{ème} classe

Mardi 3 septembre après-midi : c'est avec grande satisfaction que nous apprenons que l'Inspection Académique accepte l'ouverture provisoire de notre dixième classe pour l'année 2019-2020.



Après avoir été informés de la fermeture de notre 10^{ème} classe au printemps, nous sommes restés en contact étroit avec nos Inspecteurs pour les informer de l'évolution de nos effectifs. A la rentrée, nous attendions 235 enfants, contre 239 enfants à fin juin, soit une moyenne à 26,11 enfants par classe avec des classes de cycle 3 pouvant compter jusqu'à 29 élèves.

Nos Inspecteurs ont su écouter nos préoccupations et nous ont accordé l'autorisation, la veille de la rentrée, d'ouvrir à 10 classes. Après « comptage des effectifs » le jour de la rentrée (il s'agit de vérifier si les effectifs inscrits sont bien réels), le Comité Technique Paritaire s'est réuni et a accepté l'ouverture provisoire, pour l'année 2019-2020, de la dixième classe à l'école du Gai Savoir.

Trois nouveaux TBI

La commune poursuit le déploiement des tableaux interactifs dans les classes de Cycle 3. Trois nouveaux tableaux viennent d'être installés, portant ainsi à 4 le nombre d'équipements à l'école. La vidéoprojection permet de projeter une image, une vidéo ou un texte au tableau. Ensuite, l'élève ou l'enseignant peut interagir dessus avec le stylet ou par toucher. L'écran (ou tableau) peut ensuite être enregistré, imprimé, partagé... Une nouvelle façon d'enseigner que nos professeurs des écoles ont adoptée très rapidement pour la plus grande satisfaction de leurs élèves.



Si nous restons cette année à dix classes, ne nous leurrions pas : la démographie enfantine décroît sur tout le Loir-et-Cher et particulièrement dans la Vallée du Cher. Nous pourrions donc encore subir une légère baisse de notre effectif pour la rentrée 2020. C'est pour cette raison que la dixième classe est ouverte de façon provisoire.

Voici donc la répartition des classes :

- M. Sellier Arnaud : PS/MS
- Mmes David Carole et Hangouet Aurore : PS/MS
- M Domalain Eric : GS
- Mme Delcourt Odile : CP
- M Girard Rémi : CP/CE1
- Mme Withier Julie : CE1/CE2
- Mme Moreau Nathalie : CE2
- Mme Hubert Fleuriane : CM1
- Mme Leduc Jessica : CM1/CM2
- Mme Lemaitre Florence : CM1/CM2

Horaires d'ouverture de l'école :

Les cours à l'école sont assurés de 08h45 à 12h00 puis de 13h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant les cours, soit de 08h35 à 08h45 et de 13h35 à 13h45. En dehors de ces horaires, sauf cas d'urgence, l'accès de l'école n'est permis qu'aux personnes dûment autorisées.

Gratuité des fournitures scolaires

Depuis de longues années, toutes les fournitures scolaires, à l'exception de la trousse et du cartable, sont fournies gratuitement par la commune. Cahiers, stylos, crayons de couleur, feutres, colle, ciseaux, compas... tout est fourni ! Cela représente une économie d'environ 60 € par enfant pour les familles. Cette mesure simplifie la vie des enseignants qui n'ont pas besoin de relancer les familles pour que les enfants aient leur matériel à disposition dès le début de l'année. Cette mesure garantit surtout une équité entre tous les enfants ainsi dotés du même matériel.



Enfance - Jeunesse - Vie scolaire

Le seul endroit où je dois me faire remarquer : c'est sur la route !

Quel parent n'a pas craint de laisser son enfant circuler à pied ou à vélo, seul, sur les routes de campagne, pas ou peu éclairées ? Notre commune particulièrement étalée sur 24 km² est dotée d'une soixantaine de kilomètres de voies et, actuellement, d'une vingtaine de points d'arrêt de cars scolaires que nos jeunes empruntent quotidiennement pour se rendre en cours.

Dès l'école élémentaire, les enfants sont sensibilisés par les enseignants à la sécurité sur les routes notamment lors des « P'tites Randos » ou « Etoile Cyclo », ou bien lors d'opérations de prévention routière.

Et pourtant, chaque automne quand la nuit tombe plus tôt, il est effrayant de constater le nombre d'enfants et adolescents circulant à vélo ou à pied sans éclairage ou insuffisamment signalisés. Afin de garantir leur sécurité, les piétons et cyclistes doivent absolument être visibles en toutes circonstances.

Il est donc prudent de fixer sur les vêtements ou cartables des enfants des pièces de tissus ou objets rétroréfléchissants. Ainsi, ils deviennent visibles à plus de 150 m contre 30 m sans ! Pensez à en placer sur les bretelles, les côtés ou dos du sac pour que votre enfant soit visible en toutes circonstances à pied ou à vélo.

Le rôle des parents est essentiel pour rappeler aux jeunes, parfois inconscients du danger, les dangers d'une signalisation insuffisante.

Bien grandir ensemble à l'école

Un groupe de travail composé d'agents communaux, parents d'élèves et enseignants s'est réuni à plusieurs reprises pour définir un plan d'actions afin de faciliter le « vivre ensemble » à l'école.

Dès la rentrée 2019, des actions seront mises en place pour apprendre aux enfants à mieux gérer leurs émotions et donner aux adultes (parents, agents communaux ou enseignants) des pistes pour mieux comprendre ces réactions qui amènent parfois des dérapages. Voici une sélection de ce qui sera proposé tout au long de l'année à l'école, sous la coordination d'Audrey Gouineau (Agent Communal) :

- Fabrication d'un Banc de l'Amitié (offert par l'association Ecolegram) et animations théâtrales pour promouvoir l'utilisation de ce banc auprès des enfants de maternelle ;
- Débats et animations dans les classes, organisation de concours pour définir le nom du projet, création d'affiches ;
- Formation du personnel communal dans la cadre du plan de formation annuel ;
- Intervention de la troupe Effet Théâtre (début novembre) : spectacle interactif à destination des enfants et parents sur le thème de la violence et du harcèlement à l'école ;
- Ateliers chorale pour les élèves des classes élémentaires dans le but de mieux être à « l'écoute de l'autre »
- Une participation au concours national « Stop au Harcèlement » est envisagée. Les élèves du collège de Montrichard, primés au concours 2019, interviendront d'ailleurs à l'école pour témoigner de leur expérience et des projets qu'ils ont eux-mêmes mis en place. Et plein de surprises tout au long de l'année...

Brassard de sécurité pour les jeunes

Soucieuse de la sécurité des jeunes, la commune va offrir à chaque écolier de l'école du Gai Savoir et chaque collégien un brassard réfléchissant et éclairant (à leds). Pour les écoliers : Les brassards seront distribués directement dans chaque classe de l'école du Gai Savoir. Pour les collégiens, les brassards seront remis en Mairie, à compter du 23 septembre sur présentation de la carte de transport REMI justifiant de leur domiciliation à Saint-Georges-sur-Cher

(1 seul brassard remis par écolier ou collégien domicilié à Saint-Georges-sur-Cher, dans la limite des stocks disponibles.)



Nouveau contrat restauration scolaire

La commission d'Appel d'Offres a de nouveau choisi la société RESTORIA pour préparer les repas de l'école du Gai Savoir. Cette société nous donne satisfaction depuis trois années et nous offre de bonnes garanties en termes de qualité de prestations : fiabilité, traçabilité, produits locaux, part importante du bio et fait maison...

Les parents peuvent consulter le site internet de Restoria www.radislatoque.fr et créer leur profil pour accéder aux menus des enfants et bénéficier d'idées recettes et articles divers...



Pourquoi payer 17 euros pour la coopérative scolaire ?

La coopérative scolaire est une association qui permet de financer des projets éducatifs, culturels ou sportifs. Pour les élèves du Gai Savoir, il s'agit principalement de la participation aux concours mathématiques (Kangourou, Mathador), au Prix des Incorruptibles, des abonnements et surtout de la prise en charge des sorties pédagogiques et du transport. De plus, chaque classe bénéficie de sa propre coopérative pour l'achat de fournitures ou de petit matériel pour des activités pédagogiques.

Pour assurer son fonctionnement, la coopérative scolaire a plusieurs sources de financement.

- Les recettes des produits revendus par la coopérative comme les photos ou les mugs.
- Les subventions reçues de la part de l'Association des Parents d'Élèves.
- La participation annuelle demandée aux parents de 17 euros.

Voici ce que peut dépenser la coopérative pour chaque élève de l'école :

- Adhésion OCCE + assurance (obligatoire) : 2.46 €
- Coopérative de classe (150 €) : 6 €
- Abonnement (1 pour la classe) : 2.24 €
- Sortie (1 pour la classe) : 11 €
- Transport (1 pour la classe) : 11 €
- Forfait SACEM : 0.62 €

Soit un minimum de 33.32 € pour un élève de l'école !

La coopérative scolaire de l'école du Gai Savoir a beaucoup de difficultés pour faire face à toutes ces dépenses. Les tarifs des entrées dans les fermes pédagogiques, les châteaux ou les zoos ainsi que les transports ont largement augmenté ces dernières années.

Elle compte donc sur la participation et le soutien de tout le monde !

Mieux connaître la Loire et le Cher

Le 4 février dernier, les animatrices de la Maison de la Loire sont venues en classe de CM1-CM2 expliquer aux élèves les généralités du fleuve Loire qui avec ses 1012 km est l'un des plus grands d'Europe, puis du Cher (367 km). L'après-midi, ils sont allés à l'ancien camping, contempler le paysage et savoir apprendre à situer le lit majeur, le coteau... et réaliser un croquis du paysage en réinvestissant les mots appris le matin même : rive droite, rive gauche, amont, aval...

« Maintenant, nous comprenons mieux les termes : crue, inondation, zone inondable et tous les risques engendrés et précautions à prendre. Nous en savons également plus sur les castors qui s'installent désormais dans le Cher. »

Ces élèves seront probablement très intéressés par le nouveau sentier d'interprétation dont les panneaux expliquent l'histoire et les particularités du Cher à Saint-Georges.



Enfance - Jeunesse - Vie scolaire

Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs a connu une très importante fréquentation durant l'été 2019 avec une moyenne journalière de 32 enfants pour les plus de 6 ans, et 16 enfants pour les moins de 6 ans. Notre accueil de loisirs est en effet devenu communautaire et nous enregistrons une hausse significative du nombre d'enfants accueillis en provenance des communes voisines.

Cette hausse de fréquentation est aussi constatée le mercredi. Aussi, nous insistons sur la nécessité d'inscrire vos enfants **le plus rapidement possible** et de nous avertir au plus tôt en cas de désistement. Ainsi pourrions-nous satisfaire le plus grand nombre de demandes et éviter de perdre des places réservées.

Pour les **vacances de la Toussaint**, l'Accueil de loisirs sera ouvert :

- du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019

Rugby à l'école du Gai Savoir avec les éducateurs de la Communauté de communes

Pour la seconde année, 125 élèves des classes de primaire ont bénéficié d'interventions des éducateurs sportifs de la Communauté de communes. Ainsi cette année, chaque classe a bénéficié de quatre séances de découverte du rugby avec l'objectif d'entrer dans l'activité sans crainte ni appréhension. A l'issue de ces quatre séances, les élèves ont pu se sentir en confiance et maîtriser les premiers savoirs tant individuels que collectifs (se reconnaître attaquant/défenseur, course avec et sans ballon, passe, réception, marque,...). Ces interventions sont financées par la Communauté de communes avec une participation à la charge de la commune.



Attention, compte tenu de la très faible fréquentation des années antérieures, l'Accueil de loisirs sera **fermé durant les vacances scolaires de Noël**.



Inscriptions et renseignements :

Catherine Frein - 02 54 32 30 19

(Mairie de St-Georges-sur-Cher) / 06 75 50 82 42

Pôle Petite Enfance Communautaire

Depuis le 26 août, le RAM (Relais Assistants Maternels) et le Multi-Accueil communautaires sont ouverts au 38 rue des Bois à Montrichard, dans les anciens locaux de l'ex-Communauté de communes du Cher-à-la-Loire, entièrement rénovés.

Des places sont actuellement disponibles à la crèche et à disposition de tous les habitants de la Communauté de Communes. Ouverture du lundi au vendredi de 08h à 18h.

Renseignements : RAM 02 54 71 81 25 / Multi-accueil 02 54 93 70 13



Environnement

Visite du centre de tri

Le 5 juillet dernier, nous avons été quelques élus de St Georges à participer à la visite du centre de tri situé à Mur de Sologne. Accueillis par la direction du centre de tri Veolia, nous avons pu avoir accès à l'ensemble des installations. Les explications générales et techniques sur le fonctionnement du centre, les informations apportées sur les déchets recyclables traités au sein du site ont donné lieu, au-delà du grand intérêt de la visite du centre en pleine activité, à des échanges très riches.

Une visite qui a déclenché une prise de conscience pour chacun d'entre nous car derrière ces chaînes de tri, des hommes et des femmes trient nos déchets recyclables, dans le bruit, dans des odeurs désagréables et sous des températures particulièrement élevées en été. En ces temps où chacun se plaint de ses conditions de travail, voilà des conditions bien particulières...

Chacun d'entre nous devrait visiter ce centre pour se rendre compte de la problématique du tri au quotidien et pour mieux appréhender les enjeux majeurs du traitement de nos déchets et de la production massive des emballages. Il y a encore tellement à faire pour améliorer notre tri et surtout tellement d'efforts à réaliser par les industriels et les grandes surfaces pour diminuer les emballages et créer de nouvelles filières de recyclage mais ça c'est une autre histoire...

La prochaine visite proposée par le SMIEEOM Val-de-Cher aura lieu **le mercredi 2 octobre**

Pour y participer, il suffit d'appeler le 02 54 75 76 63 ou d'envoyer un mail à communication.smieeom@orange.fr



> Visite du centre de tri

Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La Préfecture nous a informés que l'état de catastrophe naturelle pour St-Georges-sur-Cher, suite à la sécheresse survenue en 2018, n'a pas été reconnu par l'arrêté interministériel du 16 juillet 2019, ci-après, paru au Journal Officiel du 9 août 2019. <https://www.legifrance.gouv.fr/affic>

En ce qui concerne la sécheresse de cette année : vous devez déposer vos courriers en mairie avant le 5 décembre 2019 avec la description des dommages constatés, la date d'apparition de ces dommages ainsi que des photos. L'ensemble des demandes communales sera envoyé début 2020 au Ministère de l'Intérieur pour être examiné par la commission interministérielle « catastrophe naturelle ». Cette commission est chargée de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel identifié, et procède à l'examen des demandes communales après avoir reçu un rapport Météo France et un rapport des sols du BRGM.

L'avis de cette instance fait ensuite l'objet d'une parution d'arrêté au Journal Officiel. Suite à cet avis, le Bureau de la Sécurité Civile et de l'Ordre Public à la Préfecture notifie l'arrêté au maire de la commune concernée qui en informe ensuite ses administrés sinistrés.

Encombrants : prochaine collecte en octobre et novembre

Si vous souhaitez vous débarrasser des literies, ferrailles, gros électro-ménagers, rebuts de menuiserie ou de plomberie, grands cartons, etc. qui encombrent vos garages et maisons,

la prochaine collecte des encombrants se déroulera **en octobre et novembre 2019.**

Pour bénéficier de ce service, il vous faut remplir un formulaire de demande, à **télécharger sur le site du SMIEEOM**, ou à récupérer en Mairie.

Renvoyez ce formulaire au SMIEEOM Val-de-Cher **dès mi-septembre,**

- soit par mail à smieeom.val2c@orange.fr,

- soit par courrier à **SMIEEOM Val-de-Cher**

22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY,

afin de vous faire enregistrer sur le planning de la prochaine tournée.

Divers



Restaurant « Fleur de Sel »

Notre restaurant de la Place Bretonneau, ouvert depuis quelques semaines, porte un nouveau nom « Fleur de sel ». Ce nom, à lui tout seul, met déjà l'eau à la bouche.

Il a été repris par Mickaël Renard, ancien chef de cuisine durant 4 ans, au Choiseul, restaurant gastronomique situé à Amboise.

Originaire de Loudun (86) en Vienne et passionné de cuisine depuis toujours, Mickaël a fait ses armes dans de nombreux Relais et Châteaux, et macarons Michelin en sillonnant diverses régions de France. Vivant actuellement à la Croix en Touraine, il souhaitait reprendre un restaurant dans un village agréable où il fait bon vivre, St-Georges s'est imposé comme une évidence.

Mais pourquoi ce nom : Fleur de sel ? : « *Nous avons choisi ce nom pour faire un petit clin d'œil à la Bretagne où nous avons vécu durant 7 ans, et à notre région de cœur, la Touraine pour l'histoire de la route du sel par bateau sur le Cher. Un mélange des genres affectif.* »

Un éducateur canin à Saint-Georges-sur-Cher



C'est sur les lieux de son enfance que Fabrice Nègre a implanté son entreprise. Il a puisé son amour des bêtes dans un environnement familial peuplé d'animaux de toutes espèces.

Toujours habité par cette passion, il a découvert le métier d'éducateur canin et trouvé sa vocation. Suite à un licenciement économique, il a décidé de sauter le pas pour s'installer à son compte.

A l'issue d'une formation d'éducateur comportementaliste canin, il obtient ensuite le C.C.A.D (Certificat de Capacité aux Animaux Domestiques), et complète sa reconversion par un stage en informatique pour gérer son entreprise.

L'éducateur canin peut intervenir auprès de tout public et prendre en charge les chiens de toutes races. Chaque intervention tient compte de la demande des maîtres, de la personnalité de chacun (maître et chien), du mode de vie et du niveau d'attachement affectif de chacun.

L'éducateur canin apprendra aux maîtres le ton de voix, le vocabulaire et la gestuelle envers le chien, et il apprendra au chien l'écoute, l'obéissance et la récompense.

Fabrice pourra vous apporter ses conseils et répondre à toutes vos questions (acquérir un chiot, changement de comportement de votre chien, recueillir un chien etc...)

Contact Fabrice - téléphone : 07 85 26 70 13
E-mail : contact@educacoachcanin.fr



Mickaël vous propose une cuisine à base de produits frais évoluant au fil des saisons (type bistro) et fait confiance à des fournisseurs et producteurs locaux.

Vous aurez le choix entre le menu du marché en semaine le midi, le menu découverte et gourmand avec deux formules possibles (avec ou sans fromage) et d'un menu végétarien. Il ne vous reste plus qu'à aller découvrir et déguster .

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé

Du mardi au jeudi : 12h00/14h00 - 19h00/21h00

Du vendredi au samedi : 12h00/14h00 - 19h00/21h30

Dimanche : 12h00 - 14h00

Tél : 02 54 93 32 26 - 15 Place Fidèle Bretonneau
St-Georges-sur-Cher

Site web : <https://www.fleurdesel41.com>

Activité physique adaptée pour les seniors

La Résidence du Val Fleuri, en collaboration avec la Résidence du Cèdre et d'autres EHPAD locaux, monte actuellement un projet dans le domaine de l'activité physique adaptée et la prévention des risques de chutes. Depuis plusieurs années, le Val Fleuri collabore avec l'association SIEL BLEU L'intervenante prénommée Amanda est appréciée de l'équipe et son travail auprès des résidents est un vrai atout pour la prévention du risque de chute... Ainsi, l'association a développé un programme d'une demi-journée par semaine sur le travail de l'équilibre. L'idée de ce projet est d'intégrer les résidents d'autres établissements mais aussi les personnes vivant encore à domicile pour lesquelles la mobilité, à court terme, risque de poser problème. Un parcours de marche sera installé dans le parc extérieur du Val Fleuri. Cette démarche, hormis l'objectif du maintien à domicile, permet d'établir un lien entre la population et les résidents de l'EHPAD.

Si vous-même ou une personne de votre entourage êtes concerné : contactez Florence Breton, Directrice de l'EHPAD le Val Fleuri - Tél. 02.54.71.29.00

Repas des Seniors : samedi 19 octobre 2019

Comme chaque année, le CCAS prépare le repas en l'honneur des seniors de plus de 75 ans. Rendez-vous à la Salle des Fêtes **samedi 19 octobre** pour partager en toute convivialité un bon repas animé.

Si vous avez plus de 75 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation fin septembre, faites-vous connaître en Mairie au 02 54 32 30 19

Bibliothèque

Quand le zéro n'existait pas

Si le nombre zéro, nous apparaît aujourd'hui si banal et si évident sur nos calculettes, nos claviers de téléphone ou ailleurs, il n'en fut pas de même dans les temps anciens.

Les débuts de la pensée mathématique apparurent dès l'aube des temps, avec le désir ou le besoin de compter... les ennemis ou les cerfs tués, les moutons de l'enclos, le temps écoulé... A cette époque, peu de gens savaient compter et c'était plutôt réservé aux chefs ou aux sorciers de la tribu. Mais comment faisaient-ils nos très, très lointains ancêtres ?

En 1937, un archéologue découvrit lors de fouilles en Tchécoslovaquie, un os de loup vieux de plus de 30 000 ans. C'était l'ardoise de l'époque : Sur cet os, était gravée une série d'encoches, réparties par groupes de cinq. Cet os, quel que fut son propriétaire, témoignait d'une révolution scientifique. Car les ancêtres de cet homme ne faisaient la différence qu'entre un et plusieurs. Ils avaient tué un lapin, ou plusieurs, ils possédaient une pointe de flèche, ou plusieurs... Avec le temps, ils distinguèrent, un et deux et plusieurs. Puis un peu plus tard, un et deux et trois et plusieurs. Aucun mot n'existait pour les nombres plus grands.

C'est pourquoi cet os de loup venu de la Préhistoire, témoigne de beaucoup d'ingéniosité : il portait 55 petites encoches, groupées par cinq. La tribu comptait donc par cinq, et formait des ensembles par lots de cinq. Pourquoi, on l'ignore. Cela aurait pu être quatre, ou six, c'était cinq, peut-être parce que les humains ont cinq doigts sur chaque main ?

On découvrit plus tard qu'en Europe Occidentale, les hommes de la Préhistoire comptaient par dix (deux fois cinq) et que sur le territoire de la France actuelle, on comptait par vingt et par dix : quatre-vingts, quatre-vingt-dix... C'était un peu compliqué, le concept de zéro n'existait pas, tout simplement parce qu'il n'y avait aucune raison de compter zéro mouton ou zéro loup.

Ces systèmes de comptage préhistoriques se sont ainsi répandus à travers les pays, bien avant l'écriture. Les anciens égyptiens, passés maîtres dans l'art de compter le produit des récoltes et les pièces d'or qui allaient avec, inventèrent des symboles qu'ils gravèrent sur des tablettes d'argile. Ils établirent des codes pour transcrire et fixer les habitudes orales. Ils comptaient par cinq et dix, et inventèrent une graphie à trois symboles : l'unité était représentée par un trait vertical, dix, deux fois cinq était représenté par un os du talon, et 100, vingt fois cinq, était représenté par une lanière ondulante, etc. Le scribe assemblait les symboles, ainsi pour écrire 123, il écrivait six symboles : une lanière, deux talons et trois traits verticaux...

Ce système leur permit de devenir des maîtres en astronomie, ils inventèrent le calendrier de 365 jours, ils inventèrent le bornage des terres et la géométrie, le calcul des volumes, qui les aida à construire les pyramides, et tout cela, sans zéro. Ils avaient l'esprit pratique, ils n'allèrent jamais plus loin que les mesures de surfaces, de volumes, le comptage des jours et des heures. Ils ne transformèrent pas leur système en un système logique et abstrait.

Les Grecs bien plus tard, portèrent les mathématiques au point le plus haut de l'Antiquité, en réunissant l'abstraction et la philosophie. A la place des dessins des égyptiens, ils utilisaient des lettres : H représentait 100, et M, la myriade, 10 000, mais ils ne découvrirent pas le zéro, celui-ci vint de l'Est, des savants Babyloniens, et de leur manière de compter, puis des Perses, mais c'est une autre histoire, à raconter plus tard...



Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation



Cet été, notre Comité d'Animation a été sur tous les fronts pour proposer des animations sur notre commune.

Nous avons, tout d'abord, apporté notre concours à la logistique de la première Fête de la Musique du 22 juin qui a été une vraie réussite.

Le 7 juillet qui a suivi, nous avons proposé notre 4^{ème} brocante sur l'ancien camping des bords du Cher, site idéal pour ce genre de manifestation. Cette année, la canicule sévissant, nous avons eu une baisse de participants avec 49 réservations. Par contre les emplacements réservés étaient beaucoup plus grands que d'habitude, ce qui a, finalement, atténué la différence de réservations. Malgré la chaleur, les chineurs étaient nombreux et la journée a été un succès.



Brocante

Nous avons enchaîné avec notre Fête Nationale du 13 juillet, toujours au bord du Cher. Nous avons eu beaucoup de monde et comme chaque année, les « Not' en Bull » ont mis l'ambiance. La soirée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice et le bal populaire.



13 juillet

Pour finir les festivités de l'été, nous avons proposé une randonnée de 10kms, semi-nocturne, sur les bords du Cher. Malgré la chaleur toujours présente, nous avons accueilli 176 randonneurs courageux et servi près de 140 repas. Un moment très convivial et sympathique.

Pour la rentrée, nous vous rappelons nos prochains rendez-vous :

- Randonnée d'Automne : **le 29 septembre**
- Marché de Noël : **le 1^{er} décembre** dans le Hall Sportif

Le Comité d'Animation a toujours besoin de bénévoles. Alors n'hésitez plus, venez rejoindre notre dynamique association. Nous ne sommes jamais de trop et sommes ouverts à toutes nouvelles idées ou suggestions.

Gérard Cortier 06 27 91 24 68

Un p'tit coup de pouce

10 ans, oui déjà 10 ans que l'association « un p'tit coup de pouce » existe ! 10 ans et toujours aussi active.

Notre association a participé, pour la première fois, au Marché de Noël de l'an passé et nous y serons, à nouveau, cette année.

Le moment le plus fort de cette participation a été le passage du Père Noël, qui a distribué de jolis cadeaux à plus de 100 enfants qui sont tous repartis avec un grand sourire. Nous vous rappelons que l'association ne vit que par des dons (vêtements, accessoires de puériculture, tous triés et vérifiés) qui connaîtront une nouvelle vie contre 3 € de cotisation par an.

Nos portes sont ouvertes à toutes et à tous, les mardis et vendredis après-midi, de 14h00 à 17h00.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite à l'ancienne école Bretonneau, rue du Général de Gaulle. (à l'arrière du bâtiment). Vous y serez reçus avec un sourire et un café.

Amicale des Donneurs de sang



Ce 31 juillet, date du 4^{ème} don du sang de l'année 2019, 44 personnes se sont présentées à la salle des fêtes, Après examen médical, 41 donneurs ont pu effectuer leur don.

Pendant la période des vacances, les accidents ont tendance à augmenter et les besoins en produits sanguins sont encore plus importants que d'habitude.

Nous remercions donc chaleureusement les donateurs de s'être déplacés, et d'avoir donné un peu de leur temps, malgré les vacances.

D'ici la fin de l'année, il reste encore une journée de prélèvement pendant laquelle vous pourrez vous aussi faire ce geste solidaire, il s'agit du **mercredi 09 octobre 2019 de 15h00 à 19h00**.

L'EFS nous a communiqué les dates des dons pour 2020 :

- 08 janvier
- 01 avril
- 17 juin
- 02 septembre
- 16 décembre

Soyez nombreux à nous rendre visite, nous avons besoin de chacun d'entre vous.

Les Ateliers de Musique de St-Georges-sur-Cher en continuelle évolution

Rentrée 2019, les nouveautés :

Atelier de danse trad, ukulélé, violon, apprendre l'anglais par le chant.

Fort de ses 160 élèves, les ateliers ont présenté, le 12 mai dernier, à la Salle des Fêtes un spectacle de grande qualité. Basant leur enseignement sur la musique d'ensemble, ils ont encore une fois développé les orchestres autour de la musique traditionnelle et de la musique actuelle.

Ils ont également organisé le 22 juin dernier, conjointement avec la Municipalité de Saint-Georges-sur-Cher, l'Union des Commerçants et le Comité d'Animation une grande fête de la musique qui a remporté un énorme succès et qui sera renouvelée en 2020.

Les nouveautés des ateliers :

Suite au dernier bal folk organisé par les ateliers, celui organisé par l'USEP en janvier et les rencontres danses traditionnelles au sein de l'école du Gai Savoir, il a été demandé aux Ateliers de Musique de proposer un atelier de danse de bal folk. Ce nouvel atelier sera animé par Evelyne Benard, animatrice en danses traditionnelles et accordéoniste diatonique. Les cours auront lieu le lundi soir à la salle Beslin de 18h00 à 19h15 pour les enfants et de 20h00 à 22h00 pour les adultes. L'ensemble « Orchestra Serena » mis en place l'année dernière par notre professeur Thierry Pinson permettra d'accompagner en live ces ateliers danses. Ces nouveaux ateliers venant en complément des cours d'accordéon diatonique et de la musique d'ensemble, le public pourra apprendre à jouer, à danser et à mettre en pratique leur apprentissage dans les deux bals folks de Saint-Georges organisés par les Ateliers de Musique.

Prochain bal Folk : Le samedi 12 octobre 2019 à la Salle des Fêtes de Saint-Georges

Tél : 07 81 95 56 51

lesateliersdemusique@gmail.com

Les Ateliers de Musique sont heureux de vous proposer un concert d'exception : ADIEMUS de Karl Jenkins.

Karl William Jenkins est un compositeur gallois contemporain. Il est le compositeur de « musique classique » vivant le plus joué dans le monde aujourd'hui.

Sa notoriété est venue du projet Adiemus, musique qu'il a joué à travers le monde entier, de la Finlande au Japon. En peu de temps, Karl Jenkins est devenu l'un des compositeurs les plus prisés de la planète. L'Homme armé, une messe pour la paix, a été donné plus de deux mille fois et d'autres œuvres comme son Requiem, son Stabat Mater et son Gloria sont devenues des « classiques » de la musique contemporaine.

Jenkins a le don de mettre dans ses œuvres une spiritualité

LES ATELIERS DE MUSIQUE

Nouveautés 2019
Atelier Danse Trad (du Berry)
Atelier Apprendre l'Anglais par le chant,
Atelier Ukulélé, Violon, ...

INSCRIPTIONS
Mercredi 11 septembre et Vendredi 13 septembre
de 16h à 20h
dans les locaux des ateliers

170, rue Marcel Bisault ☎ 07 81 95 56 51
lesateliersdemusique@gmail.com

« Apprendre l'anglais par le chant » Notre professeur de Flûte, Jessica Couette, est anglaise. Elle propose à toutes les personnes, enfants et adultes, qui désirent parfaire leur accent, leur prononciation, de le faire de façon ludique à travers un répertoire de chansons connues de tous. Cet atelier aura lieu le jeudi soir à 20h30 et représente un excellent moyen de découvrir et s'entraîner à pratiquer une langue en s'amusant.

Jessica propose également un atelier « ukulélé » le jeudi à 19h30. Ce petit instrument très abordable et plein de fantaisie s'adapte à de nombreux styles musicaux.

Les Ateliers de Musique s'ouvrent aux cordes et en premier lieu au « violon ». L'univers sonore de cet instrument est d'une grande richesse et occupe une place considérable dans la musique Jazz, baroque, tzigane, rock et bien sûr classique.

Les inscriptions sont possible le dans les locaux des Ateliers de Musique au : 170 rue Marcel Bisault

Les cours reprendront le **lundi 16 septembre**.

puissante qui enchante le public ceci par sa recherche de mélodies simples aux lents développements, et d'harmonies extrêmement efficaces.

Adiemus est une œuvre spéciale, mélange de musique symphonique et de musique ethnique.

C'est le chœur féminin de Marmoutier, un chœur de Tours dirigé depuis 20 ans par Sandra Rotinat, accompagné par un ensemble instrumental, qui vous présentera ce magnifique concert à l'église Saint-Saturnin de Chissay en Touraine, le **samedi 28 septembre à 20h30**.

Renseignements :

lesateliersdemusique@gmail.com - 07 81 95 56 51

L'Age d'Or



Ce trimestre, l'Age d'Or a organisé de nombreuses activités telles que l'Art Floral, à laquelle onze personnes ont participé, toutes satisfaites.

Comme les années précédentes, nous avons également accueilli les enfants du Centre Aéré pour une initiation à la pétanque. Un bon moment de détente entre les enfants et les séniors.



> Initiation pétanque

Nous avons également proposé plusieurs concours de pétanque, les 13 et le 20 juin ainsi que deux concours externes en semi-nocturne, les 27 juillet et 24 août 2019. De nombreux participants et un franc succès.

Le 27 juin, le club a organisé une sortie à Angers. Le matin nous avons visité la ville et l'après-midi nous sommes allés à Terra Botanica, un magnifique parc qui a ravi tout le monde.

Toutes nos activités vont reprendre en septembre. Aussi, si la solitude vous pèse, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Renseignements tous les jeudis de 14h00 à 18h00 à la Salle des Fêtes.

**Contacts : Christian Malteau 06 83 40 71 65
Gérard Cortier : 06 27 91 24 68.**

Le Souffleur Endormi



Comme nous l'avons annoncé dans le précédent numéro, nous sommes en pleines répétitions de la pièce en deux actes de Martine Huet, que nous vous présenterons **le vendredi 22, le samedi 23 novembre à 20h30 et le dimanche 24 novembre à 14h30.**

Il s'agit « d'Un dîner bien tranquille » auquel nous vous invitons à participer. Nous comptons sur votre présence qui à chaque fois nous conforte dans nos efforts. Notre but est de vous faire passer un bon moment de détente.

Ecolegram

Une nouvelle année se termine pour l'association Ecolegram, malheureusement sans fête des écoles ni kermesse, que nous avons dû annuler à cause de la canicule.

La tombola tirée à l'école, en présence du directeur, a quand même fait des familles heureuses et chanceuses.

Depuis janvier, le bureau a informé de son souhait de laisser la place à d'autres parents.

A ce jour aucune candidature ne nous est revenue. Nous avons donc fait le choix d'attendre fin septembre 2019 afin de faire connaître l'association à de nouveaux parents qui pourraient être motivés à reprendre le flambeau.

Nous avons fait vivre cette association avec beaucoup d'énergie, d'envie et de plaisir. Toutes les recettes ont été utilisées pour les enfants : divers dons à l'école, achat de matériels, aides aux sorties et voyages, et tout récemment, nous avons participé au projet « banc de l'amitié » en achetant le fameux banc pour l'école. Nous avons également acheté tout un lot de jeux de société et jeux géants qui seront partagés entre l'école et le centre de loisirs. Ce qui permettra de compléter et d'étoffer encore le stock actuel.

Nous renouvelons notre appel à bénévoles pour continuer à faire vivre Ecolegram.

Le Secours Populaire

Nous accueillons désormais plus de 30 familles, chiffre malheureusement toujours en augmentation.

La collecte annuelle des 17 et 18 mai s'est très bien déroulée malgré la conjoncture actuelle. Un grand merci à nos donateurs.



Toute l'équipe est prête à vous recevoir pour sa braderie d'automne, le **samedi 16 novembre**. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Les dons sont toujours les bienvenus (vêtements, vaisselle, petits meubles, jouets, linge et bibelots) qui pourront ainsi avoir une seconde vie et feront des heureux.

Adresse :
39 rue du Général de Gaulle 41400 à Saint-Georges-sur-Cher Ouvert de 13h30 à 17h00 tous les mardis.

Judo Club

En été, apéro à gogo... A l'automne, abdos tout ramollos !



C'est le bon moment pour reprendre une activité sportive. Profitez de la rentrée pour faire fondre quelques kilos disgracieux, éliminer les toxines et raffermir votre corps. Deux séances de Taïso chaque semaine apportent les exercices nécessaires permettant de travailler tous les muscles - cuisses, biceps, abdos, dorsos, et tout un tas d'autres dont on n'imagine même pas l'existence ! -, le cardio-respiratoire et enfin, la souplesse grâce à des exercices de yoga en toute fin de séance. Quelle chose dans l'esprit « Live Young » d'une célèbre marque d'eau minérale, voire le « Live Long » tout simplement, en prenant soin de sa santé par le sport.

Pas d'âge pour commencer le judo et endosser le kimono, possible de 4 à 77 ans. De nombreux quarantennaires s'y mettent avec leurs enfants et finissent ceinture noire. En revanche, le jujitsu ne se pratique qu'à partir de 15 ans car certaines techniques nécessitent maîtrise et retenue des gestes.

Chaque mois, le 2^{ème} mardi, le club propose 2h00 de self défense ouvertes à toute personne même non licenciée au club (10€ la séance). Une simple tenue de sport suffit pour apprendre toutes les techniques efficaces et simples et échapper à une mauvaise rencontre dans un cadre légal.

Judo-Jujitsu adultes :
lundi 20h30-22h00
vendredi 20h30-22h00

Taïso :
mercredi 20h30-22h00
vendredi 19h15-20h15



> *Démonstration Jujitsu*

Judo Enfants :
Lundi 17h15 -18h15 : débutants
18h15 -19h15 : mini-Poussins & poussins
19h15 - 20h30 : benjamins + minimes.
Mercredi 16h00 - 17h00 : débutants et mini-poussins
17h00 -18h00 : éveil-Judo
18h00 -19h00 : poussins et mini-poussins
19h00 - 20h15 : benjamins + minimes



Plus d'informations sur :
<http://www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr/>

Suivez-nous



> *Taïso*

Ping-Pong Club



Résultats 2^{ème} phase :
(Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018)

- 1^{ère} équipe : 3^{ème} de R3 (maintien en R3)
- 2^{ème} équipe : 2^{ème} de D1 (montée en excellence)
- 3^{ème} équipe : 6^{ème} de D3 (maintien en D3)

La deuxième phase de la saison 2018/2019 s'est achevée par le championnat fin juin. L'équipe Une termine troisième de sa poule et se maintient en Régionale 3. Malheureusement sur quatre joueurs de cette équipe, deux arrêtent la compétition. Cette équipe ne sera donc pas réengagée, notre effectif actuel ne nous le permettant pas.

La seconde équipe, a terminé seconde de sa poule en D1 et accèdera finalement à l'échelon supérieur c'est-à-dire en pré-Régionale.

Enfin la dernière équipe a terminé sixième de sa poule mais se maintient tout de même en division 3.

Cette seconde phase aura été compliquée à bien des niveaux. Du fait de la rénovation du Hall Sportif, il a fallu réorganiser les compétitions en d'autres lieux lorsque nous devons recevoir, et très peu d'entraînements possibles pour les joueurs. Nous avons hâte de pouvoir réutiliser nos installations pour pratiquer notre sport dans des conditions optimales. Cette année nous



reprendrons l'entraînement des jeunes en loisirs, les horaires seront communiqués prochainement.

Une nouvelle fois nous remercions la Municipalité pour sa subvention, pour les travaux de rénovation du Hall Sportif ainsi que tous nos partenaires financiers, qui par leurs contributions nous aident à faire vivre notre club.

Bonne rentrée sportive à tous !

Contacts

Jean-Michel Janssens

Tél. : 02 54 32 66 27 - Port : 06 71 10 01 71

Gilles Pellé

Tél. : 02 54 32 02 85 - Port : 06 41 92 06 94

Tennis Club

Toutes nos félicitations pour notre équipe 2 qui est montée cet été en division 1. En même temps, la première a terminé 3^{ème} en pré-départemental.

Nous avons également engagé une 3^{ème} équipe, ce qui a permis aux jeunes de jouer et de réaliser de belles performances.

L'année sportive a été très bonne avec la montée cet hiver de notre équipe 1 en départemental et de belles victoires pour certains en tournoi individuel.

Nous vous rappelons que le grillage extérieur de nos deux courts sera remplacé courant septembre et qu'un grand nettoyage sera effectué, ce qui évitera à certains de venir pique-niquer et laisser leurs détritus sur place !

Nous vous attendons nombreux à notre traditionnelle soirée qui se déroulera le **5 octobre** prochain à la Salle des Fêtes de Saint-Georges-sur-Cher.

Un stage de rentrée se fera la 1^{ère} semaine de septembre sur Pontlevoy.

Une journée conviviale sera organisée **le 21 ou 22 septembre** aux abords des courts avec un pique-nique le midi (à confirmer). Venez nombreux nous rejoindre cette année pour taper la balle, en loisirs ou en compétitions dans notre gymnase rénové avec un nouveau revêtement de sol beaucoup plus confortable et des équipements tout neufs.

Pour vous inscrire, contactez-nous :

Alain Borie (Président) : 02 54 32 95 54 - 06 73 75 63 88

Antoine Piron (Vice-Président) : 06 28 51 99 82

Pierre-Jean (Secrétaire) : 06 24 04 98 15

USSG

L'USSG se porte bien, tant au niveau sportif que financier. Les effectifs ont enregistré une progression de plus de 15 % avec l'effet Coupe du Monde. Et la structure féminine, seniors et jeunes, fait parler d'elle, à l'image de nos Bleues nationales.



Quelques faits marquants :

- Le 23 avril, le District est venu à la rencontre de nos « jeunes pousses » et a organisé une réunion de travail avec le Président Jacques Chauvin, et les dirigeants concernés par les équipes de jeunes.



> Réunion du District, des dirigeants et des Jeunes

- Le District du Loir-et-Cher attribue, le 21 juin, deux Oscars du Foot à l'USSG : Franck Simoes est nommé arbitre de la saison 2018-2019, et les U17 sont récompensés pour la progression des licenciés U16/U17.

- Les U15 sont champions de la catégorie D2, les U17 et U13 finissent en milieu de tableau. Bons résultats pour les équipes du football d'animation.

Milieu de tableau pour les seniors de la 3^{ème} division et deuxième position pour la 4^{ème} division.

Tous ces points ont été évoqués à l'Assemblée Générale du Club, vendredi 21 juin, en présence du Maire, Jacques Paoletti, qui a présenté l'état d'avancement des travaux des nouvelles



> AG de l'USSG 21 juin

installations sportives, et s'est réjoui de la belle fin de saison des 230 licenciés de l'USSG.



> Tournoi du 22 juin

Et pour terminer la saison sportive dans la convivialité : le tournoi du 22 juin dernier qui a connu son succès habituel, avec la participation d'une vingtaine d'équipes.

Merci à tous joueurs, dirigeants, bénévoles, parents pour cette superbe saison.

L'USSG est un club de la Vallée du Cher avec lequel il faut compter !

Si vous souhaitez rejoindre l'USSG, prenez contact avec Alexandre au 06 99 79 04 45.

Hand Ball les Dragons

Le 28 Juin 2019 se tenait l'Assemblée Générale des Dragons Handball. Le bilan de l'année est très positif tant pour les plus jeunes que pour les adultes.

Cette année notre équipe Loisir était inscrite dans le championnat Loisir 37, la compétition s'est déroulée dans la convivialité.

Nos petits dragons ont bien progressé, une équipe mixte moins de 12 ans est envisagée en championnat l'an prochain, et nous aurons également une équipe des moins de 10 ans.

Nous avons recruté un nouvel entraîneur, Mathis, pour nos jeunes, en formation BPJEPS, qui a grandi à Saint-Georges.

Les entraînements de nos jeunes se déroulent les mardis de 17h15 à 18h15 pour les moins de 10 ans et de 18h30 à 19h30 pour les moins de 12 ans.

Pour les loisirs, les entraînements se font les jeudis à partir de 19h45.

En début de saison, les séances se feront à Montrichard et nous reviendrons à Saint-Georges dès la réouverture du Hall Sportif rénové.

Notre club est toujours à la recherche de talents de tous âges et de tout niveau. La convivialité est le maître mot de chacun des Dragons joueurs et bénévoles.

Vous pouvez venir faire des essais au gymnase, aux heures d'entraînement dès la rentrée, en téléphonant au préalable, pour connaître plus précisément les heures et lieux d'entraînement.



Un nouveau bureau a été élu.

Mickaël Fontaine est élu nouveau président, Jennifer Foulon, élue nouvelle trésorière et Frédérique Gaudin, réélue secrétaire. D'autres membres viennent renforcer cette équipe dirigeante pour accompagner et diriger notre club.

D'ores et déjà reprenez la date de notre traditionnelle tartiflette, qui se déroulera le **samedi 18 janvier 2020**.

Nous tenons à remercier chaleureusement Eva Mellot, notre Présidente pendant quatre ans, pour son enthousiasme, son travail et son dévouement. Elle a réussi à redynamiser notre club, un grand merci à elle.



Pour tout renseignement contactez le 06 10 69 33 06

La Plume Tourangelle Badminton

UNE BELLE FIN DE SAISON POUR UNE FUTURE ANNEE SPORTIVE PROMETTEUSE

L'Assemblée Générale du Club qui s'est tenue le 24 juin dernier avec plus d'une trentaine de participants a permis de clôturer « officiellement » une année sportive dynamique et positive, et de reconduire le Bureau actuel.

Tout d'abord, l'investissement des membres du Bureau et de tous ceux qui contribuent à la vie du club, qu'ils soient ou non membres de notre Comité d'Organisation (bureau élargi), est à mettre en avant et nous les en remercions.

Avec 95 licenciés dont 44 jeunes, notre club se maintient en très bonne place au sein du département en termes d'effectifs. Les entraînements hebdomadaires encadrés par un entraîneur fédéral et par un membre interne (Tristan BOISSE, éducateur bénévole), épaulé en cela par d'autres membres volontaires ont permis à chacun d'y trouver son compte.

Si le nouveau gymnase de Montrichard dans lequel nous avons élu domicile en 2018-2019 est globalement satisfaisant, nous serons heureux de pouvoir reprendre possession de quelques créneaux dans le gymnase rajeuni de notre fief !

Le clou de l'année fut certainement l'organisation, après plus de 5 ans de disette, de notre tournoi « open » les 25 et 26 mai dernier.



De l'avis des quelque 120 participants, ce fut un réel succès tant du point de vue de l'organisation que de l'ambiance et des installations sportives. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine (**21 et 22 mars 2020**).

Avant cela, nous avons accueilli un « Tournoi de Jeunes » organisé par le comité départemental, avec plus de 100 jeunes inscrits dont 21 de notre club. Plusieurs d'entre-eux se sont illustrés par la victoire ou l'atteinte d'une finale !

Enfin, des nouveaux maillots aux couleurs de notre club, cofinancés grâce à nos partenaires (Crédit Agricole, SUPER U de Chissay-en-Touraine et LARDE SPORTS) sont aujourd'hui disponibles.

Comme le veut la coutume, nous avons terminé la saison par notre barbecue estival le 30 juin à l'ancien camping de Saint-Georges. Du fait d'une confirmation tardive, le nombre des convives ne fut pas à la hauteur de nos souhaits mais cela n'en a pas affecté l'ambiance. Nous ferons mieux la prochaine fois !

**Contact : Yvan Schwanger, secrétaire
au 06 73 88 32 98**



L'Association France Alzheimer 41, antenne de Montrichard

Accueille les malades tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00
EPHAD de Montrichard, 14 Rue des bois.

Atelier mémoire, jeux, goûters, spectacles, sorties.

Ces permanences sont animées par des bénévoles formés à la maladie. Nous recevons les familles sur rendez-vous. Une formation des aidants, gratuite, a lieu deux fois par an.

Pour tous renseignements :
Tél. 07 69 56 07 95

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
appelez le 3237 (24h/24)

Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Nouveau !

**Pour suivre les informations de votre commune,
téléchargez sur votre portable :**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Dates à retenir

29 septembre

Randonnée
Comité d'Animation

05 octobre

Soirée dansante
Tennis

09 octobre

Don du sang

12 octobre

Bal Trad
Ateliers de Musique

19 octobre

Repas des Anciens

26 octobre

Repas dansant
Le Sourire d'Alexis

09 et 10 novembre

Stage de Danse et Percussions
Africaines

11 novembre

Cérémonie du 11 Novembre

15 novembre

Conférence 20h30
Il y a 50 ans la Lune

16 novembre

Braderie
Secours Populaire

22, 23 et 24 novembre

Théâtre
le Souffleur Endormi

30 novembre

Repas dansant
Judo Club

1^{er} décembre

Marché de Noël

07 décembre

Tartiflette
Foot USSG

21 décembre

En attendant Noël
Gala de danse - l'Alerte

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site

www.saintgeorgessurher.net

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Bulletin Annuel paraîtra **en Janvier 2020**. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 1er novembre 2019** à l'adresse : **mairie.st.georges41@wanadoo.fr**